

RANDONNÉES



AU FIL DE L'EAU

Guide édité par le



12 circuits pour découvrir les richesses
patrimoniales et environnementales



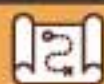
Circuit 1



Départ 1



Départ 2



10,2 km
5,6 km



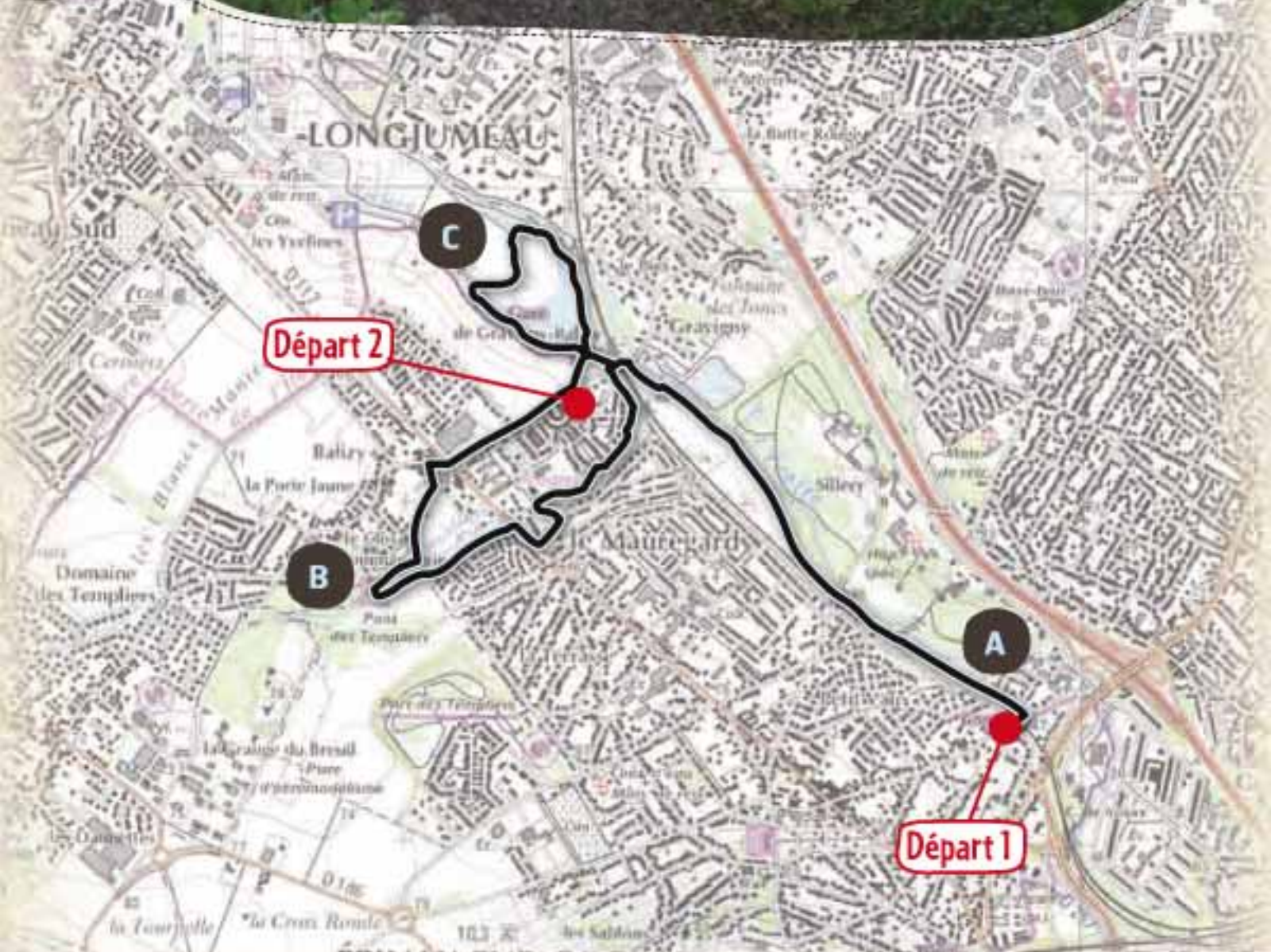
3h / 2h



Facile

Les Templiers

4



Départ

Départ 1 : Gare de Petit Vaux à Épinay-sur-Orge (RER C)

Départ 2 : Gare de Gragny-Balizy à Longjumeau (RER C)

Départ 1 En sortant de la gare de Petit Vaux, traversez les voies et descendez sur 20m. Prenez tout de suite à gauche le chemin du Pont et marchez toujours tout droit (sur 1.700 km).

Enfoncez-vous dans le bois, passez les barrières et la route et rejoignez les bords de l'Yvette au km 0.800. Continuez le sentier sur 900 m jusqu'à retrouver la route devant la gare de Gragny-Balizy. Traversez les voies ferrées à votre gauche.

Départ 2 Devant l'abribus de la gare retraversez pour prendre le chemin de la Chevauchée. Juste avant le petit pont, prenez le sentier peu marqué à droite en laissant le Rouillon sur votre gauche.

À l'extrémité de ce chemin, traversez le pont, suivez le chemin au travers d'un lotissement et rejoignez sur votre droite la rue Lavoisier. Remontez-la jusqu'à la grande route de Corbeil (km 2.600).

Au feu, descendez à droite et traversez pour prendre plus bas la 1^{ère} à gauche dans le lotissement de la Commanderie. Entrez dans cette propriété en restant toujours sur la droite. Au bout, un sentier vous amène vers un tourniquet qui permet de sortir du lotissement.

Prenez à droite puis à gauche avant la passerelle qui enjambe le Rouillon (km 3.600).

Remontez le long du ruisseau jusqu'au fameux pont des Templiers (km 3.900).

Passez le pont et redescendez en prenant l'autre rive jusqu'à la passerelle. Descendez les marches et prenez tout de suite à gauche. Ce sentier montant vous conduira sur la petite route du Chariot d'or (km 4.600) prenez la grande route (à droite), continuez sur la rue des Templiers et descendez en direction du parking de la gare de Balizy.

Au rond-point allez sur la gauche (le parking est à votre droite) vers l'entrée du bassin de Balizy. Prenez la passerelle à gauche (km 5.900).

Prenez sur votre gauche et contournez le bassin en laissant la Morte-eau sur votre gauche. Vous passez une première aire de jeux placée à votre droite. Continuez tout droit jusqu'à la deuxième aire de jeux. Tournez à droite avant de la passer et retrouvez une passerelle (km 8). Ne la franchissez pas, mais tournez à droite. Le premier chemin à gauche vous ramène vers la rivière et devient une petite route qui rejoint la gare de Balizy (km 8.500).

À l'abribus allez à gauche. Retraversez la voie ferrée, puis le pont sur l'Yvette et à droite reprenez le petit chemin qui descend dans la gravière. Vous avez 1.700 km pour retrouver la gare de Petit Vaux.

Balizy, la nature au cœur de la ville



Une nature remarquable en plein cœur de la ville ! Sur ce circuit, vous découvrirez les villes autrement. Vous serez charmé par la richesse de la biodiversité qui borde l'Yvette. Des ponts de tous âges, des sentiers, des bois, bref... bien des surprises vous attendent !



Plus d'infos

6

A

Le Parc de Petit Vaux : Projet de restauration écologique



Principe de restauration écologique de berges



B Le Pont des Templiers

Il se trouve dans le hameau de Balizy à Longjumeau.

C'est le dernier vestige de la Commanderie Templière de Balizy fondée en 1288. Il s'agit du plus vieux pont d'Ile de France, classé Monument Historique en 1930.

L'ouvrage comporte deux parties : une arche principale qui enjambe le Rouillon, et deux arches plus petites, toutes trois de style roman.

Gravée dans la pierre se trouve une croix potencée, un des

symboles de l'ordre du Temple. À vous de la trouver !

Une vieille légende prétend qu'un trésor s'y trouve caché, mais nous n'avons jamais rien trouvé.



C Le bassin de Balizy

Créé en 2003, sur 12,2 hectares, le bassin de Balizy peut stocker 87 000 m³ d'eau. Suite aux aménagements entrepris par le SIAHVY, le bassin est devenu un site d'un grand intérêt touristique et environnemental. En effet, la plaine de Balizy se caractérise par un patrimoine ornithologique riche, abritant de nombreuses espèces protégées. En 2017, le SIAHVY, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux, développe le programme « Refuge LPO ».



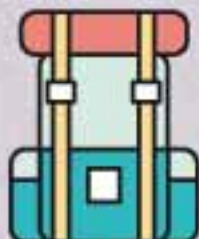


Réussir sa randonnée

PENSEZ À VOUS ÉQUIPER



Chaussures et vêtements adaptés à votre itinéraire et à la météo



Vivres et boissons

Si vous partez sans accompagnateur, mieux vaut vous munir du guide des randonnées



J'alerte les secours : 112

Nécessaires de premiers secours



RESPECTEZ LA FLORE



Ne cueillez pas les fleurs et plantes (certaines espèces sont rares et protégées)

NE FAITES PAS DE FEU DANS LA NATURE



Observer les animaux sauvages ou domestiques à distance pour ne pas les effrayer



RESPECTEZ LES SENTIERS



N'utilisez pas de raccourcis : vous limiterez ainsi le piétinement de la végétation et des insectes, ainsi que l'érosion des sols

RESPECTEZ LA PROPRETÉ DES LIEUX



Emportez vos déchets (même biodégradables) et conservez-les jusqu'à la prochaine poubelle

TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE



Il pourrait être victime d'accidents ou provoquer malencontreusement des dommages

Infos pratiques

Numéros utiles

En cas d'accident

SAMU : **15**

Police Secours : **17**

Pompiers : **18**

Urgences (numéro unique) : **112**

Centre antipoison : **01 40 05 48 48**

Vous constatez un embâcle ou un déchet dans la rivière

Prenez une photo et transmettez-la au SIAHVY
en précisant la localisation

Nos équipes prendront en charge votre demande :
infos@siahvy.fr

En cas de pollution ou d'urgence

L'astreinte du SIAHVY est disponible 24/24 - 7j/7j
au **01 69 31 72 10**